



Ipsos Reid



ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE



CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION

Bulletin national 2010 Rapport définitif

**Présenté à : Association médicale canadienne
Août 2010**

IPSOS REID
1, RUE NICHOLAS,
BUREAU 1400
Ottawa (Ontario) K1N
7B7
Tél. : 613 241-5802
Téléc. : 613 241-5460

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Méthodologie.....	1
Rapport sommaire.....	2
Résultats détaillés.....	6
Bulletin 2010.....	6
Principaux enjeux publics et enjeux personnels les plus importants en matière de santé.....	18
Impact de la génération du baby-boom sur le système de santé.....	20
Incidence des soins de santé sur les finances personnelles.....	30
Profil des bébé-boumeurs.....	35



Introduction

Le présent rapport est le dixième Bulletin annuel de l'Association médicale canadienne (AMC) sur le système de santé au Canada. Depuis 2001, l'AMC mesure chaque année, par l'entremise d'Ipsos Reid, l'opinion publique sur l'état du système de santé canadien.

Ipsos Reid a notamment demandé aux Canadiens d'évaluer l'ensemble du système de santé en lui attribuant une note alphabétique, et d'évaluer divers aspects du système.

Cette année, les Canadiens ont également dû répondre à une série de questions sur leurs perceptions et leurs attentes en matière de santé à long terme et de besoins en soins de santé et sur leurs attitudes à l'égard de la prestation des soins de santé et de la viabilité du système.

Méthodologie

Le sondage en ligne a été mené par Ipsos-Reid auprès de 3 483 adultes canadiens entre le 8 et le 21 juin 2010. Les répondants ont été choisis au hasard dans le panel de foyers d'Ipsos. À un échantillonnage de cette taille correspond une marge d'erreur de $\pm 1,66$ point de pourcentage à un intervalle de confiance de 95 % pour l'ensemble des résultats. Les données ont été légèrement pondérées en fonction de la région, de l'âge et du sexe pour que l'échantillonnage reflète fidèlement la population selon les données du recensement.

Les études menées les années passées sont citées en référence dans le présent rapport. Les marges d'erreur de chacune d'elles figurent ci-dessous.

Année	Taille de l'échantillonnage	Marge d'erreur (%)
2010	N = 3 483	$\pm 1,66$
2009	N = 3 223	$\pm 1,73$
2008	N = 1 002	$\pm 3,2$
2007	N = 1 001	$\pm 3,2$
2006	N = 1 007	$\pm 3,2$
2005	N = 1 006	$\pm 3,2$
2004	N = 1 057	$\pm 3,1$

Note sur les données de suivi

En 2008, l'AMC a décidé d'utiliser uniquement la méthodologie de collecte de données en ligne pour mener cette étude. Au cours des trois dernières années, la portion d'évaluation par note alphabétique a été menée en ligne et par téléphone pour assurer une transition en douceur d'une méthode de collecte de données à l'autre. Par conséquent, le Bulletin de cette année ne fait référence qu'aux données de suivi des trois dernières années.

Rapport sommaire

- Les opinions générales sur le système de santé demeurent stables...
- Quelle note sous forme de lettre donneriez-vous à/au :
 - La qualité générale des services de santé qui vous sont offerts, à vous et à votre famille : 36 % des répondants donnent la note A, comparativement à 36 % en 2009.
 - Choix des services de santé offerts dans votre communauté : 31 % donnent la note A, comparativement à 32 % en 2009.
 - Votre plus récente expérience relative au système de santé dans votre communauté : 40 % donnent la note A, comparativement à 42 % en 2009.
 - Niveau de coopération entre les différents professionnels de la santé dans votre communauté, comme les médecins, les pharmaciens et les infirmières : 34 % attribuent la note A, comparativement à 35 % en 2009.
- On constate peu d'optimisme (35 %) quant à l'amélioration des services de santé dans les communautés au cours des deux ou trois prochaines années.
- Les préoccupations concernant l'avenir du système de santé et l'impact de la génération du baby-boom sont bien réelles...
 - 80 % des répondants sont préoccupés par le fait que la qualité du système de santé au Canada baissera en raison d'une pression accrue sur le système de santé à mesure que la génération du baby-boom vieillit.
 - 79 % sont préoccupés par le fait que le système de santé ne sera pas en mesure d'offrir le même degré de couverture à mesure que la génération du baby-boom atteint l'âge de la retraite.
 - 76 % sont préoccupés par le fait qu'ils devront payer plus de taxes et d'impôts pour que le système de santé continue d'offrir des services à la génération du baby-boom.
 - 72 % sont préoccupés par le fait qu'il n'auront pas assez d'argent pour maintenir leur santé à mesure qu'ils vieillissent.
- Parallèlement, les répondants sont moins nombreux à être préoccupés par les enjeux économiques futurs (68 % craignent de ne pas être en mesure de financer leur retraite) et actuels (38 % craignent de perdre leur emploi).
- Compte tenu de ce niveau élevé de préoccupation, la majorité des répondants (85 %) sont d'accord pour dire que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient se rencontrer dès que possible pour commencer à négocier une nouvelle entente et que les patients et les professionnels de la santé devraient être consultés (83 %).
- Une majorité est d'accord pour dire que les soins de santé coûteront plus cher et que le système devrait changer pour s'adapter à la génération du baby-boom...
 - 76 % des répondants sont d'accord pour dire que le vieillissement de la génération du baby-boom combiné au fait que les Canadiens vivent plus longtemps exercera une pression considérable sur le système de santé.
 - 74 % des répondants sont d'accord pour dire qu'il faut apporter des changements urgents au système de santé pour qu'il puisse offrir le niveau de service actuel à la génération du baby-boom.
 - 71 % des répondants sont d'accord pour dire qu'à mesure que la population du Canada vieillit, nous devons, en tant que pays, dépenser davantage pour offrir le même niveau de services de santé que nous offrons en ce moment.

- Mais les répondants ne s'entendent pas sur ce qui est principalement responsable de l'augmentation de la demande de soins de santé au Canada.
 - 33 % des répondants disent que c'est le fait qu'un moins grand nombre de Canadiens assument la responsabilité de leur santé personnelle et comptent sur le système lorsqu'ils sont malades.
 - 30 % croient que c'est le grand nombre de bébé-boumeurs à la veille de l'âge de la retraite.
 - 21 % suggèrent les demandes et les attentes plus élevées des Canadiens qui sont de plus en plus préoccupés par leur santé.
 - 16 % soulignent les progrès de la médecine qui permettent à tous les Canadiens de vivre plus longtemps.
- Très peu de répondants sont prêts à payer plus de taxes et d'impôts, à transférer les coûts aux bébé-boumeurs ou à sabrer les programmes de prévention pour financer les changements requis...
 - 34 % sont d'accord pour dire que les bébé-boumeurs du Canada sont en meilleure situation financière que les générations qui les suivent, et qu'ils devraient payer davantage pour les services de santé (sous forme de taxes et d'impôts ou de ticket modérateur) parce qu'ils en ont les moyens.
 - 22 % sont d'accord pour dire qu'ils sont prêts à payer 10 % de plus de taxes et d'impôts pour faire en sorte que le système de santé puisse offrir des services à la génération du baby-boom.
 - 15 % sont d'accord pour dire qu'étant donné le prix élevé à payer pour répondre aux demandes de soins de santé de la génération du baby-boom, il est à propos de dépenser moins pour des programmes de prévention en santé destinés aux Canadiens plus jeunes.
- D'un point de vue personnel, le tiers des Canadiens disent qu'ils dépensent au moins 500 \$ de leur poche chaque année pour des soins de santé, et 68 % croient que ce montant augmentera...
 - de moins de 100 \$ (23 %)
 - de 100 \$ à moins de 500 \$ (33 %)
 - de 500 \$ à moins de 1 000 \$ (18 %)
 - de plus de 1 000 \$ (15 %)
 - 68 % croient que le montant qu'ils dépensent de leur poche chaque année pour les soins de santé augmentera au cours des cinq prochaines années.

- Lorsqu'on leur demande de choisir entre un niveau réduit de services de santé et deux autres moyens d'accroître le financement, seulement deux répondants sur dix choisissent une baisse de services, alors que le reste est également divisé entre un partage des coûts entre tous les Canadiens et une contribution plus élevée de la part des personnes les plus fortunées de la génération du baby-boom...
 - 40 % disent que tous les Canadiens devront payer davantage de taxes et d'impôts pour que le système de santé puisse offrir le niveau de soins actuel à la génération du baby-boom.
 - 20 % disent que les Canadiens devront accepter un niveau réduit de services de santé parce qu'il n'y aura pas assez d'argent pour répondre aux besoins en soins de santé de la génération du baby-boom.
 - 40 % disent que les personnes les plus fortunées de la génération du baby-boom devront payer davantage de leur poche si elles veulent obtenir le même type de services de santé que nous avons en ce moment.
- Lorsqu'on leur demande de choisir, six Canadiens sur dix préfèrent l'imposition d'un ticket modérateur de façon à ce qu'il y ait plus d'argent dans le système de santé plutôt qu'une augmentation permanente des fonds alloués au système de santé...
 - 60 % disent que le meilleur moyen de faire face à la demande accrue de services de santé attribuable à la génération du baby-boom, c'est d'imposer un ticket modérateur aux utilisateurs du système de santé de façon à ce qu'il y ait plus d'argent dans le système de santé lorsque la demande est élevée et moins d'argent lorsque la demande diminuera.
 - 40 % disent que le meilleur moyen de faire face à la demande accrue de services de santé attribuable à la génération du baby-boom, c'est d'imposer aux gens des impôts plus élevés de façon à ce qu'il y ait une augmentation permanente des fonds alloués au système de santé.
- Alors que la moitié des répondants a tendance à préférer qu'il y ait moins de financement permanent, la majorité est d'accord pour dire qu'une certaine restructuration permanente est nécessaire...
 - 75 % disent que la population du Canada vieillit et change (par exemple, elle est plus urbaine et plus multiculturelle) et, de ce fait, une certaine restructuration permanente du système de santé est nécessaire.
 - 49 % sont d'accord (20 % sont en désaccord) pour dire que l'impact de la génération du baby-boom sur notre système de santé sera important, mais temporaire. Toute mesure qui sera prise pour accroître le financement des services de santé ou en limiter la portée devrait aussi être temporaire, même si cela signifie qu'elle sera en place pour les 10 ou 15 prochaines années.
- Une minorité importante croit que sa propre santé ou celle de ses parents aura un impact financier négatif sur elles dans l'avenir; c'est bien moins que les 80 % des répondants qui sont préoccupés par le niveau de qualité et de couverture lorsque les membres de la génération du baby-boom atteindront l'âge de la retraite...
 - 29 % disent qu'il est probable qu'ils modifient leurs plans de retraite (travailler pour longtemps ou voyager moins) pour aider à payer leurs futurs coûts de soins de santé ou ceux de leurs parents.
 - 24 % disent qu'il est probable qu'ils pigent dans leurs épargnes en vue de la retraite pour aider à payer leurs futurs coûts de soins de santé ou ceux de leurs parents.
 - 18 % disent qu'il est probable qu'ils s'endettent pour régler les coûts de soins de santé.

- 19 % disent qu'il est probable qu'ils déménagent leurs parents chez eux et qu'ils les soutiennent financièrement.
- 16 % disent qu'il est probable qu'ils paient pour que leurs parents vivent dans un centre de soins infirmiers.
- Ainsi, certains répondants sont d'accord pour épargner ou contracter une assurance maladie en vue de faire face aux futurs coûts de soins de santé :
 - 26 % disent qu'il est probable qu'ils épargnent précisément en vue de faire face aux coûts de soins de santé qu'ils devront assumer pendant leurs années de retraite.
 - 31 % disent qu'il est probable qu'ils contractent une assurance soins de longue durée.
 - 40 % disent qu'il est probable qu'ils contractent une assurance maladie complémentaire à celle du régime public pendant leurs années de retraite ou qu'ils contribuent au régime de soins de santé pour les retraités d'un employeur.

Résultats détaillés

Bulletin 2010

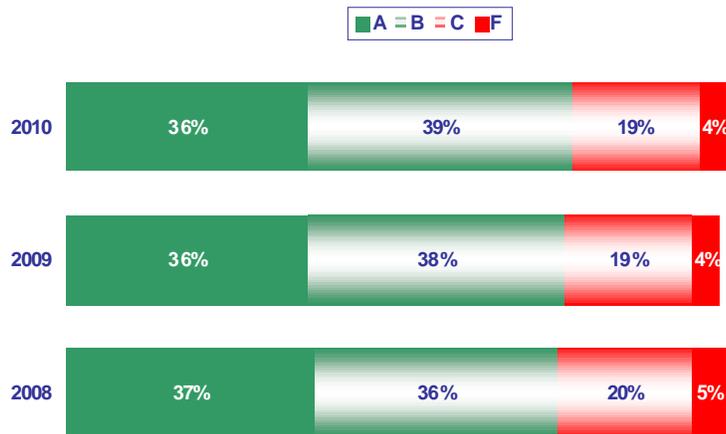
Plus d'un répondant sur trois donne un « A » à la « qualité générale »

On a demandé aux Canadiens d'évaluer la qualité générale des services de santé à l'aide des notes A, B, C ou F, où A est la plus haute note et F représente un échec. Les trois quarts (75 %) des répondants attribuent la note A (36 %) ou B (39 %) à la qualité dans l'ensemble, ce qui correspond aux résultats de 2009 (74 %) et de 2008 (73 %).

Plus d'un répondant sur trois donne un « A » à la « qualité générale »

Quelle note sous forme de lettre donneriez-vous à :

La qualité générale des services de santé qui vous sont offerts, à vous et à votre famille.



Base : Tous les répondants n = 3 483

Les répondants qui ont le plus tendance à attribuer un A à la qualité générale des services de santé sont notamment :

- Les résidents du Canada atlantique (43 %), de l'Ontario (40 %) et de la Saskatchewan et du Manitoba (39 %), comparativement à ceux du Québec (31 %) et de la Colombie-Britannique (29 %);
- Les Canadiens de 55 ans et plus (45 %) et ceux de 18 à 34 ans (36 %), comparativement à ceux de 35 à 54 ans (28 %);
- Les répondants qui ont un médecin de famille (39 %), comparativement à ceux qui n'en ont pas (18 %).

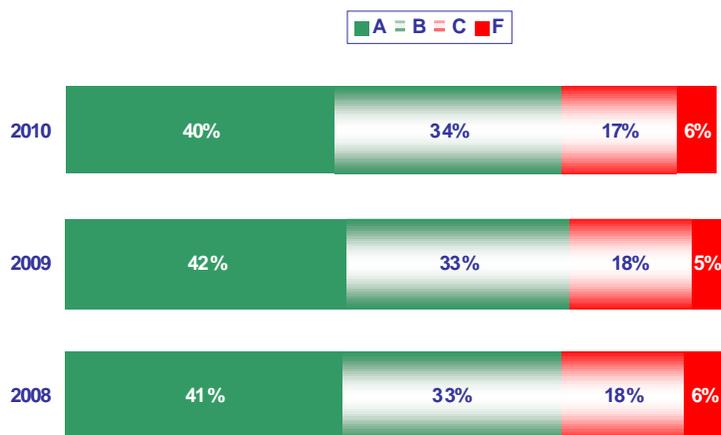
Quatre répondants sur dix attribuent un « A » à leur plus récente expérience

On a aussi demandé aux Canadiens d'évaluer leur plus récente expérience avec le système de santé dans leur communauté. Les trois quarts (74 %) des Canadiens attribuent un A (40 %) ou un B (34 %) à leur plus récente expérience avec le système de santé dans leur communauté, un résultat pratiquement inchangé depuis 2008 (75 %).

Quatre répondants sur dix attribuent un « A » à leur plus récente expérience

Quelle note sous forme de lettre donneriez-vous à :

Votre plus récente expérience avec le système de santé dans votre communauté.



Base: Tous les répondants n = 3 483

Les répondants qui ont plus tendance à attribuer un A à leur plus récente expérience avec le système de santé sont notamment :

- Les résidents de l'Ontario (45 %), de l'Alberta (42 %), du Canada atlantique (49 %) et de la Saskatchewan et du Manitoba (43 %), comparativement à ceux de la Colombie-Britannique (32 %) et du Québec (32 %);
- Les Canadiens de 55 ans et plus (51 %), comparativement à ceux de 35 à 54 ans (34 %); et
- Les répondants qui ont un médecin de famille (44 %), comparativement à ceux qui n'en ont pas (21 %).

Trois répondants sur dix attribuent un « A » au choix des services de santé offerts dans leur communauté

Une majorité de Canadiens (70 %) donne un A (31 %) ou un B (39 %) au choix des services de santé offerts dans leur communauté. Il s'agit d'une augmentation de trois points de la proportion de répondants qui attribuent au choix des services de santé un A ou un B depuis 2008 (67 %).

Trois répondants sur dix attribuent un « A » au choix des services de santé offerts dans leur communauté

Quelle note sous forme de lettre donneriez-vous au :

Choix des services de santé offerts dans votre communauté.



Base: Tous les répondants n = 3 483

4

Les répondants qui ont plus tendance à attribuer un A au choix des services de santé dans leur communauté sont notamment :

- Les résidents de l'Ontario (36 %), du Canada atlantique (35 %) et de la Saskatchewan et du Manitoba (35 %), comparativement à ceux du Québec (26 %) et de la Colombie-Britannique (25 %);
- Les Canadiens de 55 ans et plus (39 %) et ceux de 18 à 34 ans (33 %), comparativement à ceux de 35 à 54 ans (24 %);
- Les répondants qui ont un médecin de famille (34 %), comparativement à ceux qui n'en ont pas (18 %).

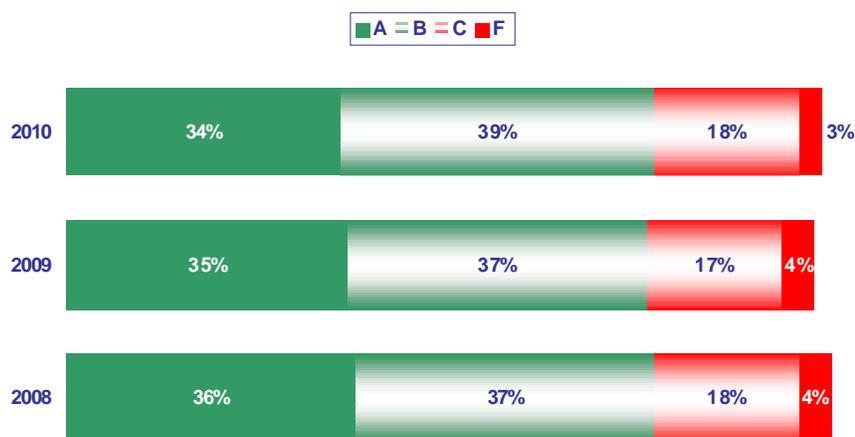
Plus d'un répondant sur trois attribue un « A » au niveau de coopération entre les professionnels de la santé

Près de trois répondants sur quatre (73 %) attribuent un A (34 %) ou un B (39 %) au niveau de coopération entre les différents professionnels de la santé dans leur communauté, comme les médecins, les pharmaciens et les infirmières. Cela correspond aux résultats de 2009 (72 %).

Plus d'un répondant sur trois attribue un « A » au niveau de coopération entre les professionnels de la santé

Quelle note sous forme de lettre donneriez-vous au :

Niveau de coopération entre les différents professionnels de la santé, comme les médecins, les pharmaciens et les infirmières, dans votre communauté.



Base: Tous les répondants n = 3 483

Les répondants qui ont plus tendance à attribuer un A au choix des services de santé dans leur communauté sont notamment :

- Les résidents du Canada atlantique (45 %), comparativement à ceux des autres régions, sauf la Saskatchewan et le Manitoba (37 %);
- Les Canadiens de 55 ans et plus (42 %) et ceux de 18 à 34 ans (33 %), comparativement à ceux de 35 à 54 ans (27 %); et
- Les répondants qui ont un médecin de famille (36 %), comparativement à ceux qui n'en ont pas (22 %).

Un peu plus de la moitié des répondants attribuent un « A » ou un « B » aux fournisseurs de soins de santé et à leurs associations

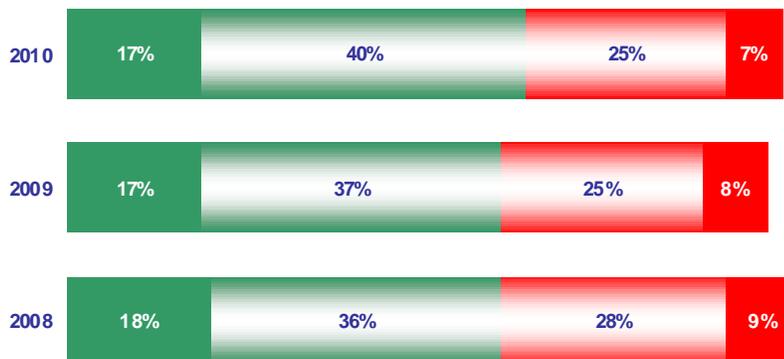
Cinquante-sept pour cent des répondants attribuent un A (17 %) ou un B (40 %) aux fournisseurs de soins de santé et à leurs associations pour leur rendement dans la gestion des soins de santé au Canada, ce qui représente une légère augmentation depuis 2009 (54 %).

Un peu plus de la moitié des répondants attribuent un « A » ou un « B » aux fournisseurs de soins de santé et à leurs associations

Quelle note sous forme de lettre donneriez-vous au :

Rendement des fournisseurs de soins de santé et de leurs associations dans la gestion du système de santé au Canada.

■ A ■ B ■ C ■ F



Base: Tous les répondants n = 3 483

Les répondants qui ont plus tendance à attribuer un A au rendement des fournisseurs de soins de santé et de leurs associations dans la gestion des soins de santé au Canada sont notamment :

- Les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba (24 %), de l'Alberta (23 %), de l'Ontario (21 %), du Canada atlantique (20 %) et de la Colombie-Britannique (17 %), comparativement à ceux du Québec (5 %);
- Les Canadiens de 18 à 34 ans (22 %) et ceux de 55 ans et plus (21 %), comparativement à ceux de 35 à 54 ans (11 %); et
- Les répondants qui ont un médecin de famille (19 %), comparativement à ceux qui n'en ont pas (10 %).

Évaluation de l'accès aux services de santé

On a demandé aux Canadiens d'évaluer l'accès à dix services de santé en leur donnant une note sous forme de lettre, A étant la plus haute note et F représentant un échec. Alors que l'accès à des cliniques sans rendez-vous reçoit le plus grand pourcentage de A (34 %) et seulement neuf pour cent (9 %) de F, l'accès à des services de santé à domicile et l'accès à des services de santé dans la communauté reçoivent 14 pour cent de A et huit pour cent de F. L'accès à des médecins de famille dans les communautés, toutefois, recueille le plus fort pourcentage de F avec 16 pour cent.

	A	B	C	F
L'accès à des cliniques sans rendez-vous dans votre communauté	34 %	32 %	20 %	9 %
L'accès à un médecin de famille dans votre communauté	30 %	29 %	22 %	16 %
L'accès à des services de santé pour enfants dans votre communauté	24 %	30 %	15 %	4 %
L'accès à des services de salle d'urgence	26 %	31 %	26 %	11 %
L'accès à des services de santé pour les personnes âgées dans votre communauté	21 %	28 %	18 %	5 %
L'accès à de l'équipement de diagnostic moderne, comme des appareils d'imagerie par résonance magnétique ou des tomodensitomètres	20 %	31 %	25 %	11 %
L'accès à des services de soins de santé le soir et la fin de semaine dans votre communauté	17 %	31 %	29 %	14 %
L'accès à des médecins spécialistes	18 %	30 %	31 %	13 %
L'accès à des services de soins de santé à domicile	14 %	23 %	21 %	8 %
L'accès à des services de soins de santé mentale dans votre communauté	14 %	24 %	20 %	8 %

Pas d'augmentation du nombre de A pour l'accès aux services de santé

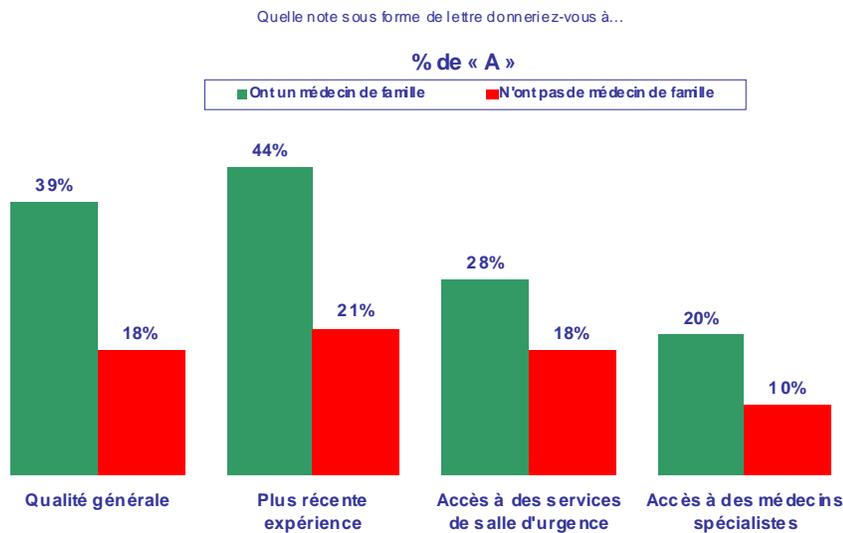
Depuis 2009, il n'y a pas d'augmentation du nombre de A pour l'accès à presque tous les services de santé évalués, sauf l'accès aux cliniques sans rendez-vous, qui obtient une légère augmentation de deux pour cent, passant de 32 pour cent en 2009 à 34 pour cent en 2010.

	2010	2009	2008
L'accès à des cliniques sans rendez-vous dans votre communauté	34 %	32 %	34 %
L'accès à un médecin de famille dans votre communauté	30 %	31 %	28 %
L'accès à des services de santé pour enfants dans votre communauté	24 %	25 %	23 %
L'accès à des services de salle d'urgence	26 %	26 %	26 %
L'accès à des services de santé pour les personnes âgées dans votre communauté	21 %	21 %	20 %
L'accès à de l'équipement de diagnostic moderne, comme des appareils d'imagerie par résonance magnétique ou des tomodensitomètres	20 %	20 %	21 %
L'accès à des services de soins de santé le soir et la fin de semaine dans votre communauté	17 %	18 %	19 %
L'accès à des médecins spécialistes	18 %	19 %	20 %
L'accès à des services de soins de santé à domicile	14 %	15 %	14 %
L'accès à des services de soins de santé mentale dans votre communauté	14 %	16 %	14 %

Les Canadiens qui ont un médecin de famille sont plus positifs en ce qui concerne la qualité des soins de santé, le service et l'accès

En ce qui concerne la qualité des soins de santé, le service et l'accès, les répondants qui ont un médecin de famille continuent à être plus positifs que ceux qui n'en ont pas. Par exemple, 39 pour cent des répondants qui ont un médecin de famille attribuent un A à la qualité générale des services de santé qui sont offerts, comparativement à 18 pour cent de ceux qui n'ont pas de médecin de famille, et 44 pour cent attribuent un A à leur plus récente expérience, par rapport à 21 pour cent de ceux qui n'ont pas de médecin de famille.

Les Canadiens qui ont un médecin de famille sont plus positifs en ce qui concerne la qualité des soins de santé, le service et l'accès



Base : Répondants qui ont un médecin de famille (n = 2 785); répondants qui n'en ont pas (n = 657)

L'opinion sur le rendement du gouvernement fédéral en matière de santé est légèrement meilleure : environ deux répondants sur cinq donnent un « A » ou un « B »

On a demandé aux Canadiens d'évaluer le rendement du gouvernement fédéral dans la gestion des soins de santé au Canada. Quarante et un pour cent des répondants donnent un A (9 %) ou un B (32 %) au rendement du gouvernement, ce qui correspond aux résultats de 2009 (40 %, soit 10 % qui ont donné un A, et 30 % qui ont donné un B).

Rendement du gouvernement fédéral en matière de santé : environ deux répondants sur cinq donnent un « A » ou un « B »

Quelle note sous forme de lettre donneriez-vous au :

Rendement du gouvernement fédéral dans la gestion des soins de santé au Canada.

■ A ■ B ■ C ■ F



Base: Tous les répondants n = 3 483

Les répondants qui ont plus tendance à donner un A au rendement du gouvernement fédéral en matière de santé sont notamment :

- Les résidents du Canada atlantique (16 %), de la Saskatchewan et du Manitoba (11 %), de l'Ontario (11 %), de l'Alberta (10 %) et de la Colombie-Britannique (9 %), comparativement aux résidents du Québec (3 %); et
- Les répondants de 18 à 34 ans (17 %) et de 55 ans et plus (9 %), comparativement à ceux de 35 à 54 ans (4 %).

Environ deux répondants sur cinq attribuent un « A » ou un « B » au rendement du gouvernement de leur province en matière de santé

Environ deux Canadiens sur cinq (41 %) attribuent un A (10 %) ou un B (31 %) au rendement du gouvernement de leur province dans la gestion des soins de santé. Ces résultats correspondent à ceux de 2009, alors que 42 pour cent des répondants avaient attribué un A ou un B au rendement du gouvernement de leur province.

Environ deux répondants sur cinq donnent un « A » ou un « B » au rendement du gouvernement de leur province en matière de santé

Quelle note sous forme de lettre donneriez-vous au :

Rendement du gouvernement de votre province dans la gestion des soins de santé dans votre province.



Base: Tous les répondants n = 3 483

Les répondants qui ont plus tendance à attribuer un A au rendement du gouvernement de leur province dans la gestion des soins de santé sont notamment :

- Les résidents des provinces de l'Atlantique (17 %), comparativement à ceux du Québec (4 %) et de la Colombie-Britannique (10 %).
- Les Canadiens de 18 à 34 ans (18 %), comparativement à ceux de 55 ans et plus (10 %) et à ceux de 35 à 54 ans (5 %);
- Les répondants qui ont un médecin de famille (11 %), comparativement à ceux qui n'en ont pas (7 %); et
- Les hommes (14 %), comparativement aux femmes (7 %).

Les gouvernements provinciaux récoltent plus de « A » et de « B » que le gouvernement fédéral dans toutes les régions, sauf en Alberta et en Saskatchewan/au Manitoba

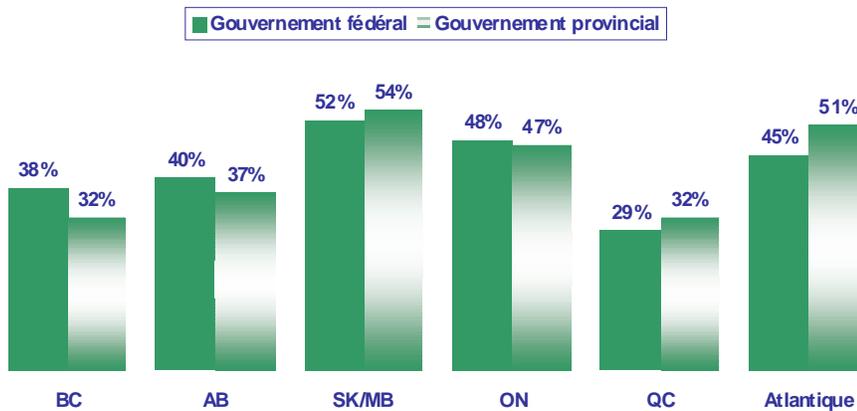
En Saskatchewan/au Manitoba, au Canada atlantique et au Québec, les gouvernements provinciaux récoltent plus de A et de B que le gouvernement fédéral en ce qui concerne la gestion des soins de santé. C'est au Canada atlantique que l'on constate la plus grande différence : 51 pour cent des répondants donnent un A ou un B au gouvernement de leur province, comparativement à 45 pour cent qui donnent un A ou un B au gouvernement fédéral.

Comparaison entre les notes du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial

Quelle note sous forme de lettre donneriez-vous au :

Rendement du gouvernement de la/de l'/du _____ dans la gestion des soins de santé au Canada.

% de « A » ou de « B »



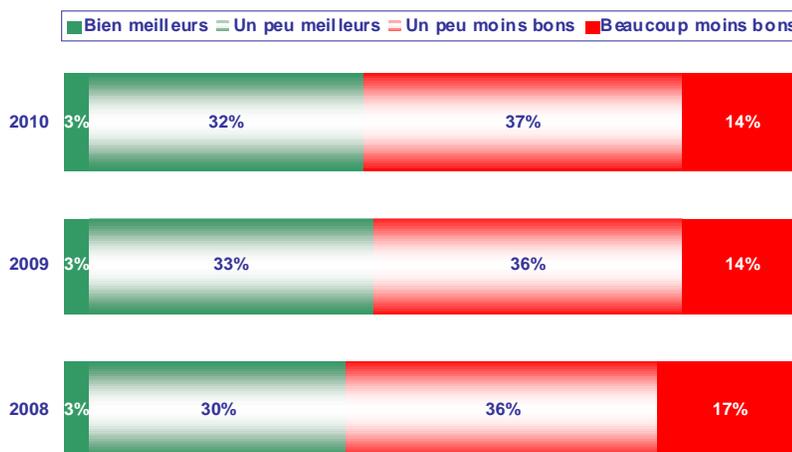
Base: Tous les répondants n = 3 483

Les points de vue restent partagés quant à savoir si les services de santé seront meilleurs

La population reste grandement divisée sur la question de savoir si les services de santé seront meilleurs ou moins bons au cours des deux ou trois prochaines années : 35 pour cent disent qu'ils seront meilleurs, et 51 pour cent, qu'ils seront moins bons. Ces résultats correspondent à ceux de 2009 (36 %, comparativement à 50 %).

Les points de vue restent partagés quant à savoir si les services de santé seront meilleurs

Dans l'ensemble, croyez-vous qu'au cours des deux ou trois prochaines années, les services de santé dans votre communauté seront bien meilleurs, un peu meilleurs, un peu moins bons ou beaucoup moins bons qu'ils le sont aujourd'hui?



Base: Tous les répondants n = 3 483

Les répondants qui ont plus tendance à croire que les services de santé dans leur communauté seront bien meilleurs ou un peu meilleurs au cours des deux ou trois prochaines années sont notamment :

- Les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba (40 %), comparativement aux résidents du Québec (32 %);
- Ceux de 18 à 34 ans (47 %), comparativement à ceux de 45 à 54 ans (28 %) et à ceux de 35 à 44 ans (29 %); et
- Les hommes (39 %), comparativement aux femmes (32 %).

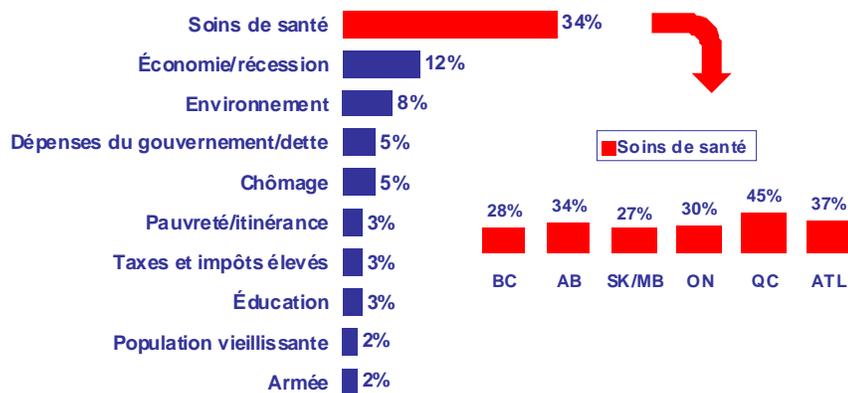
Principaux enjeux publics et enjeux personnels les plus importants en matière de santé

Le système de santé est en tête de liste des enjeux les plus urgents au Canada

Lorsqu'on demande aux Canadiens de désigner l'enjeu avec lequel le Canada est aux prises à l'heure actuelle et qui selon eux devrait recevoir le plus d'attention de la part des dirigeants canadiens, un tiers répond les soins de santé. En fait, ils sont presque deux fois plus à dire que les soins de santé représentent l'enjeu le plus urgent qu'ils le sont à dire que c'est l'économie/la récession (12 %). Les résidents du Québec ont plus tendance que les résidents de toute autre province à dire que les soins de santé devraient recevoir le plus d'attention de la part des dirigeants canadiens.

Le système de santé est en tête de liste des enjeux les plus urgents au Canada

En songeant aux enjeux auxquels est confronté le Canada à l'heure actuelle, lequel, selon vous, devrait recevoir le plus d'attention de la part des dirigeants canadiens?



Base: Tous les répondants n = 3 483

Enjeux liés au système de santé évalués comme étant les enjeux les plus urgents sur le plan personnel

Dans une question ouverte, on a demandé aux Canadiens quel était l'enjeu le plus urgent en matière de santé. Un Canadien sur dix (9 %) dit que l'enjeu le plus urgent est l'accès à un médecin. À part l'accès aux soins, les Canadiens sont préoccupés par une gamme d'enjeux liés à la santé, y compris l'obésité ou les problèmes de poids (5 %), le diabète (5 %) et les problèmes cardiaques (4 %). Ce sont les résidents de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba et de l'Ontario qui ont le plus tendance à dire que l'accès à un médecin représente l'enjeu personnel le plus urgent en matière de santé.

Enjeux liés au système de santé évalués comme étant les problèmes les plus urgents sur le plan de la santé personnelle



Base: Tous les répondants n = 3 483

Impact de la génération du baby-boom sur le système de santé

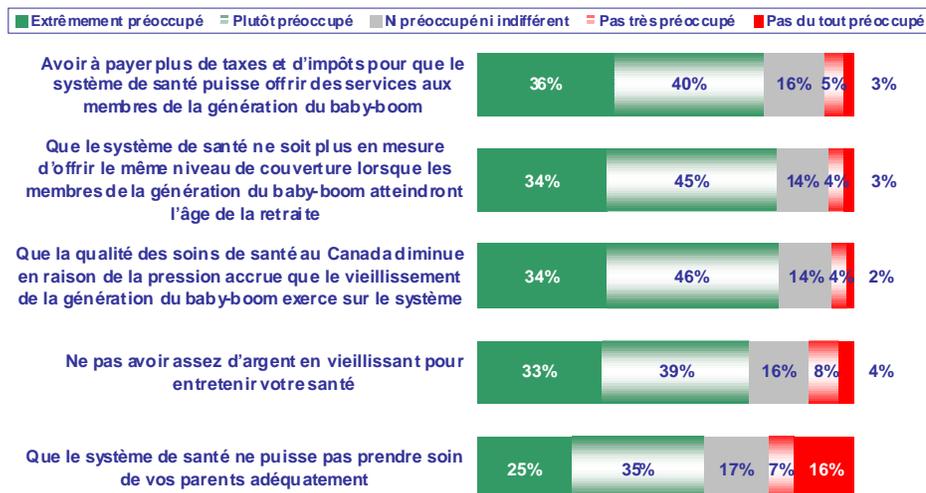
La majorité des répondants sont préoccupés par l'avenir du système de santé et l'impact de la génération du baby-boom

On a demandé aux Canadiens d'indiquer sur une échelle leur niveau de préoccupation à l'égard d'une série d'énoncés. Plus des trois quarts (76 %; 36 % extrêmement préoccupés et 40 % assez préoccupés) des Canadiens sont préoccupés par le fait d'avoir à payer plus de taxes et d'impôts pour que le système de santé puisse offrir des services aux membres de la génération du baby-boom. Les Canadiens sont tout aussi préoccupés par la possibilité que le système de santé ne soit plus en mesure d'offrir le même niveau de couverture lorsque les membres de la génération du baby-boom atteindront l'âge de la retraite, avec 34 pour cent se qui disent extrêmement préoccupés et 45 pour cent, assez préoccupés.

Une majorité de Canadiens (80 %) sont aussi préoccupés par la diminution de la qualité des soins de santé au Canada en raison de la pression accrue que le vieillissement de la génération du baby-boom exerce sur le système, avec 34 % qui se disent extrêmement préoccupés et 46 %, assez préoccupés. À la lumière de ces inquiétudes sur l'incapacité du système de santé à soutenir l'effet du vieillissement de la génération du baby-boom, il n'est pas étonnant de voir que le tiers (33 %) des Canadiens est extrêmement préoccupé par le fait de ne pas avoir assez d'argent en vieillissant pour entretenir sa santé (39 % assez préoccupés) et que le système de santé ne peut pas prendre soin de leurs parents adéquatement (25 % sont extrêmement préoccupés et 35 %, assez préoccupés).

La majorité des répondants sont préoccupés par l'avenir du système de santé et l'impact de la génération du baby-boom

Sur l'échelle ci-dessous, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes préoccupé par les possibilités suivantes :



Base: Tous les répondants n = 3 483

Les Canadiens souhaitent que le gouvernement prenne les rênes et que les patients et professionnels de la santé aient leur mot à dire

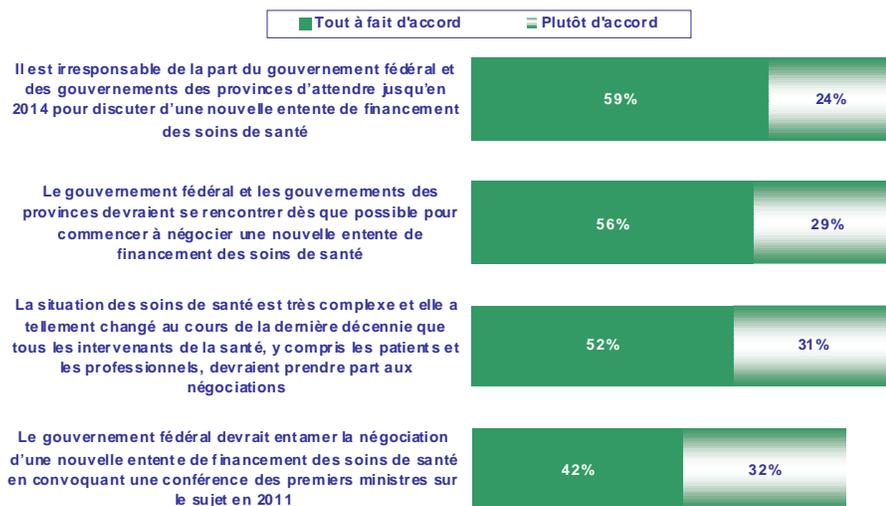
À lumière des inquiétudes concernant l'impact potentiel de la génération du baby-boom qui arrivent à la retraite sur la durabilité du système de santé, il n'est pas étonnant que les Canadiens soient tout à fait d'accord pour dire, lorsqu'on le leur demande, qu'il est urgent que les gouvernements s'occupent de l'entente de financement des soins de santé qui arrive à échéance en 2014.

En effet, quatre Canadiens sur cinq (83 %) sont tout à fait d'accord (59 %) ou plutôt d'accord (24 %) pour dire qu'il est irresponsable de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces d'attendre jusqu'en 2014 pour discuter d'une nouvelle entente de financement des soins de santé. De plus, une proportion presque équivalente de répondants (85 %) est tout à fait d'accord (56 %) ou plutôt d'accord (29 %) pour dire que le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces devraient se rencontrer dès que possible pour commencer à négocier une nouvelle entente de financement des soins de santé.

Non seulement la majorité des Canadiens est d'accord pour dire que les gouvernements devraient négocier une nouvelle entente de financement dès que possible et avant 2014, mais 83 pour cent des répondants sont tout à fait d'accord (52 %) ou plutôt d'accord (31 %) pour dire qu'étant donné la complexité de la situation des soins de santé et le fait qu'elle a tellement changé, tous les intervenants de la santé, y compris les patients et les professionnels, devraient prendre part aux négociations. Lorsqu'on leur demande qui devrait amorcer ces négociations, les trois quarts des répondants (74 %) sont tout à fait d'accord (42 %) ou plutôt d'accord (32 %) pour dire que le gouvernement fédéral devrait entamer la négociation en convoquant une conférence des premiers ministres sur le sujet en 2011.

Les Canadiens souhaitent que le gouvernement prenne les rênes et que les patients et professionnels de la santé aient leur mot à dire

Veuillez me dire dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants :



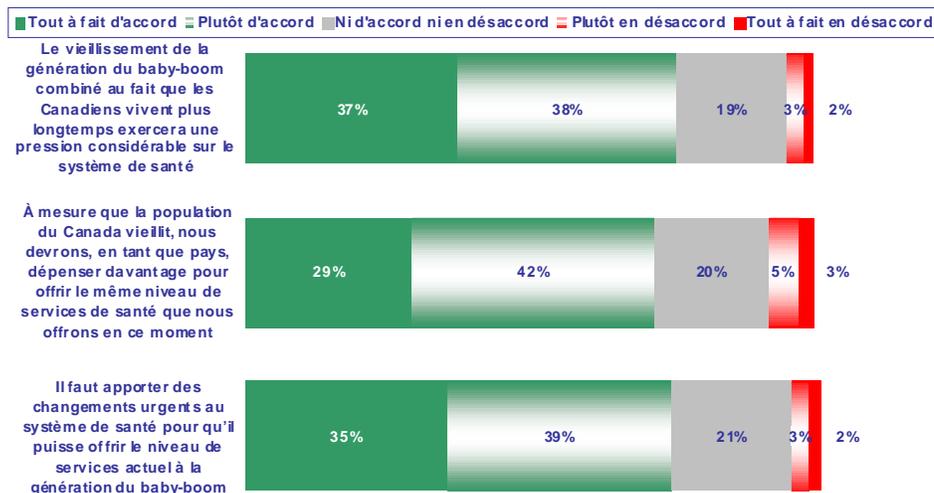
Base: Tous les répondants n = 3 483

Une majorité de répondants est d'accord pour dire que les soins de santé coûteront plus cher à mesure que la population vieillit et qu'il faut apporter des changements urgents

On a demandé aux Canadiens d'évaluer une série d'énoncés portant sur l'impact de la génération du baby-boom sur le système de santé. Une majorité (75 %) est tout à fait d'accord (37 %) ou plutôt d'accord (28 %) pour dire que le vieillissement de la génération du baby-boom combiné au fait que les Canadiens vivent plus longtemps exercera une pression considérable sur le système de santé. De plus, sept répondants sur dix (71 %) sont tout à fait d'accord (29 %) ou plutôt d'accord (42 %) pour dire qu'à mesure que la population du Canada vieillit, nous devons, en tant que pays, dépenser davantage pour offrir le même niveau de services de santé que nous offrons en ce moment. Dans un contexte où la plupart des Canadiens s'entendent pour dire que nous sommes aux prises avec une situation où il semble inévitable que le système de santé subira une pression considérable, ce qui mènera à une augmentation des dépenses, les trois quarts (74 %) sont tout à fait d'accord (35 %) ou plutôt d'accord (39 %) pour dire qu'il faut apporter des changements urgents au système de santé pour qu'il puisse offrir le niveau de services actuel à la génération du baby-boom.

Une majorité de répondants est d'accord pour dire que les soins de santé coûteront plus cher à mesure que la population vieillit et qu'il faut apporter des changements urgents

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les énoncés suivants :

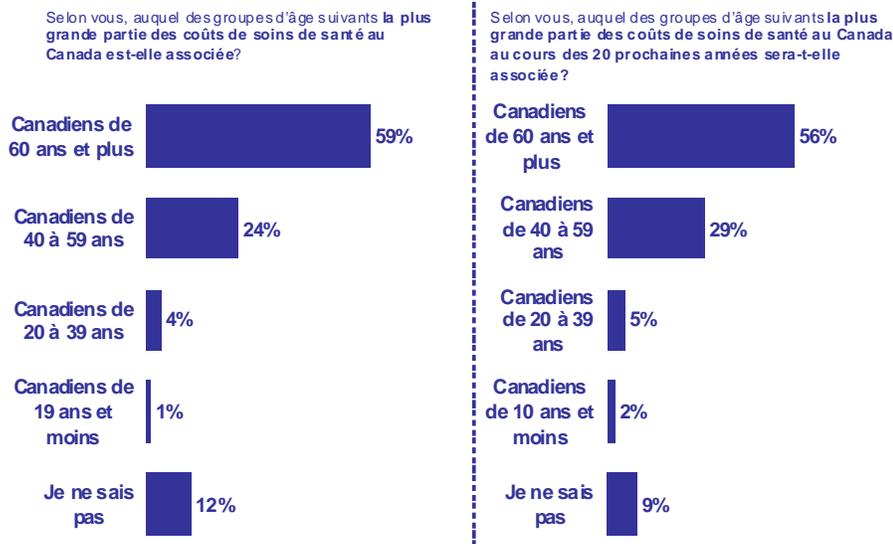


Base: Tous les répondants n = 3 483

La plupart des répondants disent que c'est aux Canadiens les plus âgés qu'est associée la plus grande partie des coûts de soins de santé au Canada

Lorsqu'on leur demande auquel des groupes d'âge la plus grande partie des coûts de soins de santé au Canada est associée, trois répondants sur cinq (59 %) indiquent les Canadiens de plus de 60 ans. Le quart (24 %) dit que la plus grande partie des coûts est associée aux personnes de 40 à 59 ans, alors que seulement cinq pour cent l'attribuent aux Canadiens de 39 ans ou moins. Lorsqu'on leur demande de prédire à quel groupe d'âge sera associée la plus grande partie des coûts de soins de santé au Canada au cours des 20 prochaines années, les Canadiens ne prévoient pas beaucoup de changements dans leurs perceptions par rapport aux groupes d'âge auxquels est associée la plus grande partie des coûts aujourd'hui. Cela dit, les résultats indiquent que les coûts de soins de santé autrefois associés aux Canadiens de 60 ans et plus (une diminution de trois points de pourcentage par rapport aux perceptions actuelles) sont maintenant associés aux Canadiens de 40 à 59 ans (une augmentation de cinq points de pourcentage par rapport aux perceptions actuelles).

La plupart des répondants disent que c'est aux Canadiens les plus âgés qu'est associée la plus grande partie des coûts de soins de santé au Canada



Base: Tous les répondants n = 3 483

Des proportions égales de répondants disent que le manque de responsabilité personnelle et la génération du baby-boom sont les principaux facteurs de l'augmentation de la demande de soins de santé

On a demandé aux Canadiens d'indiquer lequel d'une série de facteurs potentiels est le plus responsable de l'augmentation de la demande de soins de santé au Canada. Des proportions sensiblement égales de répondants associent l'augmentation de la demande de soins de santé au moins grand nombre de Canadiens qui assument la responsabilité de leur santé personnelle et comptent sur le système lorsqu'ils sont malades (33 %) et au grand nombre de bébés-boumeurs à la veille de l'âge de la retraite (30 %). De plus, un répondant sur cinq (21 %) attribue cette augmentation aux demandes et aux attentes plus élevées des Canadiens qui sont de plus en plus préoccupés par leur santé. Seulement 16 pour cent associent cette augmentation de la demande aux progrès de la médecine qui permettent aux Canadiens de vivre plus longtemps.

Des proportions égales de répondants disent que le manque de responsabilité personnelle et la génération du baby-boom sont les principaux facteurs de l'augmentation de la demande de soins de santé

Selon vous, lequel des facteurs suivants est le plus responsable de l'augmentation de la demande de soins de santé au Canada ?



Base: Tous les répondants n = 3 483

Les répondants qui ont plus tendance à dire que c'est le moins grand nombre de Canadiens assumant la responsabilité de leur santé personnelle et comptant sur le système lorsqu'ils sont malades qui est responsable de l'augmentation de la demande de soins de santé sont notamment :

- Les résidents des provinces de l'Atlantique (46 %), comparativement à ceux du Québec (20 %); et
- Les répondants qui gagnent entre 60 000 \$ et 100 000 \$ (35 %), comparativement à ceux qui gagnent moins de 20 000 \$ (29 %).

Peu de répondants sont prêts à payer davantage de taxes et d'impôts ou à dépenser moins pour la prévention pour répondre aux demandes de la génération du baby-boom

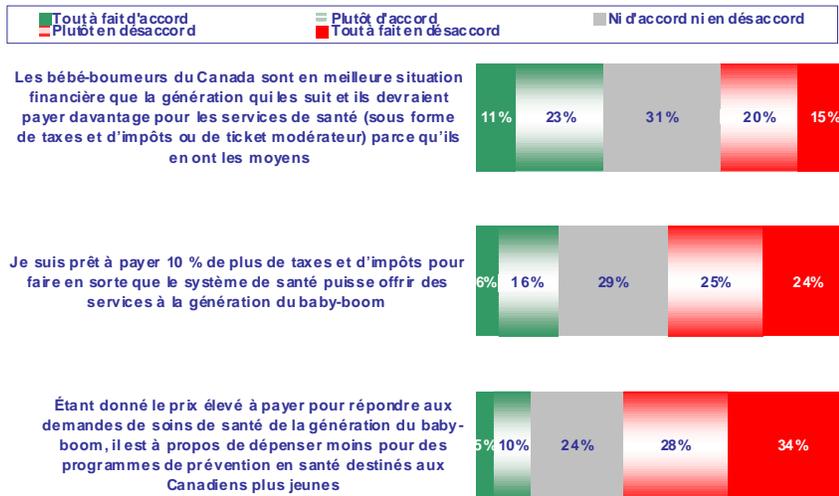
Malgré une grande inquiétude à propos de l'impact sur le système de santé des bébé-boumeurs qui arrivent à l'âge de la retraite, peu de répondants sont prêts à contribuer davantage au système de santé en payant plus de taxes ou d'impôts ou un ticket modérateur; ils sont encore moins nombreux à vouloir sacrifier les programmes de prévention pour dépenser davantage sur les services. Seulement un répondant sur dix (11 %) est fortement d'accord pour dire que les bébé-boumeurs fortunés devraient payer plus de taxes ou d'impôts ou un ticket modérateur parce qu'ils en ont les moyens. Alors que 23 % sont plutôt d'accord avec cet énoncé, plus du tiers (35 %) est tout à fait (15 %) ou plutôt en désaccord (20 %) avec cet énoncé.

Seulement 22 % des répondants sont tout à fait (6 %) ou plutôt d'accord (16 %) pour dire qu'ils sont prêts à payer dix pour cent plus de taxes et d'impôts pour faire en sorte que le système de santé puisse offrir des services à la génération du baby-boom, et la moitié (49 %) est tout à fait (24 %) ou plutôt en désaccord (25 %) avec cet énoncé. Une proportion similaire (15 %) est tout à fait (5 %) ou plutôt d'accord (10 %) pour dire qu'étant donné le prix élevé à payer pour répondre aux demandes de soins de santé de la génération du baby-boom, il est à propos de dépenser moins pour des programmes de prévention en santé destinés aux Canadiens plus jeunes, alors que 62 pour cent sont tout à fait (34 %) ou plutôt (28 %) en désaccord avec cet énoncé.

En plus de ce manque de soutien et de la forte opposition aux trois énoncés proposés aux Canadiens, à peine trois répondants sur dix ne sont ni d'accord ni en désaccord avec chacun des énoncés.

Peu de répondants sont prêts à payer davantage de taxes et d'impôts ou à dépenser moins en prévention pour répondre aux demandes de la génération du baby-boom

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les énoncés suivants :



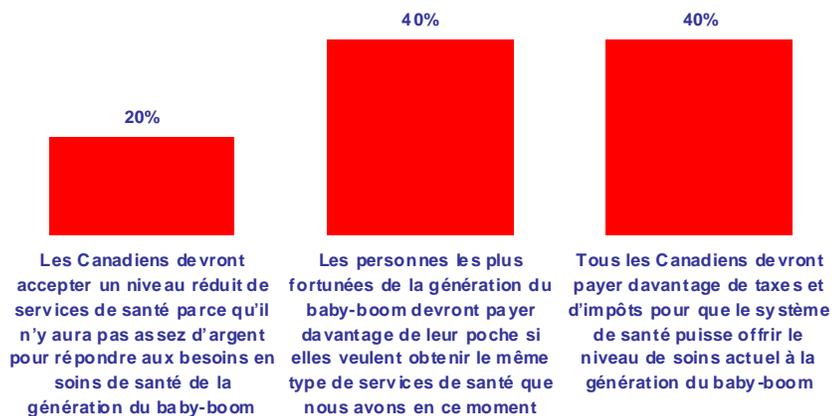
Base: Tous les répondants n = 3 483

Quatre répondants sur cinq disent que plutôt que d'accepter un niveau réduit de services, tous les Canadiens ou les bébé-boumeurs les plus fortunés devront payer plus

On a présenté aux Canadiens trois options possibles pour s'attaquer à l'augmentation des coûts des soins de santé et à l'incidence sur la capacité du système de santé de répondre aux besoins en santé de la génération du baby-boom. Une option proposait un niveau réduit de services de santé alors que les autres recommandaient que les Canadiens les plus fortunés payent davantage de leur poche pour les soins de santé ou une augmentation des taxes et des impôts pour tous. Parmi les trois options, seulement un répondant sur cinq (20 %) dit que l'énoncé qui se rapproche le plus de son point de vue est : « Les Canadiens devront accepter un niveau réduit de services de santé parce qu'il n'y aura pas assez d'argent pour répondre aux besoins en soins de santé de la génération du baby-boom. » Les 80 pour cent de Canadiens restants sont divisés en parts égales entre une augmentation du montant que dépensent de leur poche les personnes les plus fortunées de la génération du baby-boom si elles veulent obtenir le même type de services de santé que nous avons en ce moment (40 %) et une augmentation de taxes et d'impôts pour tous les Canadiens pour que le système de santé puisse offrir le niveau de soins actuel à la génération du baby-boom (40 %).

Quatre répondants sur cinq disent que plutôt que d'accepter un niveau réduit de services, tous les Canadiens ou les bébé-boumeurs les plus fortunés devront payer plus

Lequel des deux énoncés suivants se rapproche le plus de votre point de vue personnel ?



Base: Tous les répondants n = 3 483

La majorité des répondants préfèrent l'imposition d'un ticket modérateur à une augmentation de taxes et d'impôts pour faire face à la demande accrue de services de santé

On a demandé aux répondants d'indiquer laquelle de deux options est la meilleure pour faire face à la demande accrue de services de santé attribuable à la génération du baby-boom. Trois sur cinq (60 %) disent que la meilleure approche, c'est d'imposer un ticket modérateur aux utilisateurs du système de santé de façon à ce qu'il y ait plus d'argent dans le système de santé lorsque la demande est élevée et moins d'argent lorsque la demande diminuera. Cependant, deux répondants sur cinq (40 %) disent qu'il vaudrait mieux imposer aux gens des taxes et des impôts plus élevés de façon à ce qu'il y ait une augmentation permanente des fonds alloués au système de santé.

Ceux qui sont en faveur du ticket modérateur ont plus tendance à être des résidents du Québec, des personnes de 35 à 55 ans, des gens à revenu plus élevé, des détenteurs de REER et des personnes qui fréquentent moins le système de santé. Ils ont aussi plus tendance à payer moins de 100 \$ par année de leur poche en frais de santé.

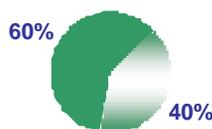
Inversement, ceux qui préfèrent une augmentation de taxes et d'impôts ont plus tendance à être des jeunes (18 à 34 ans), des personnes dont le revenu annuel est inférieur à 60 000 \$, des gens qui fréquentent davantage le système de santé et des gens qui prévoient ne consacrer aucun pourcentage de leur revenu de retraite à des coûts de soins de santé qu'ils paieront de leur poche.

La majorité des répondants préfèrent l'imposition d'un ticket modérateur à une augmentation de taxes et d'impôts pour faire face à la demande accrue de services de santé

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre propre opinion?

Le meilleur moyen de faire face à la demande accrue de services de santé attribuable à la génération du baby-boom, c'est...

...d'imposer un ticket modérateur aux utilisateurs du système de santé de façon à ce qu'il y ait plus d'argent dans le système de santé lorsque la demande est élevée et moins d'argent lorsque la demande diminuera.



...d'imposer aux gens des taxes et des impôts plus élevés de façon à ce qu'il y ait une augmentation permanente des fonds alloués au système de santé.

- Résidents du Québec (74 %)
- Ont de 35 à 55 ans (63 %)
- Ont un revenu annuel de 100 000 \$ et plus (65 %)
- Paient moins de 100 \$ par année de leur poche en frais de santé (64 %)
- Ont moins fréquenté le système de santé au cours de la dernière année (62 %)
- Détiennent un REER (63 %)

- Ont de 18 à 34 ans (43 %)
- Ont un revenu annuel de 60 000 \$ ou moins (42 %)
- Prévoient ne consacrer aucun pourcentage de leur revenu de retraite à des coûts de soins de santé qu'ils paieront de leur poche (49 %)
- Ont fréquenté davantage le système de santé au cours de la dernière année (47 %)
- Ne détiennent pas de REER (43 %)

Base: Tous les répondants n = 3 483

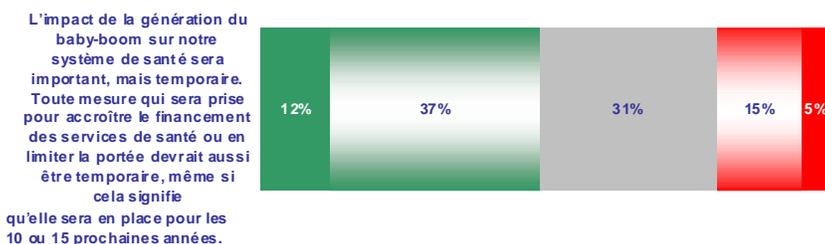
Une restructuration permanente du système de santé est nécessaire, mais les mesures pour accroître le financement devraient être temporaires

Les trois quarts des Canadiens (75 %) sont tout à fait (27 %) ou plutôt (47 %) d'accord pour dire que la population du Canada vieillit et change (par exemple, elle devient plus urbaine et multiculturelle) et qu'une certaine restructuration du système de santé est nécessaire. Inversement, la moitié (49 %) des Canadiens est tout à fait (12 %) ou plutôt (37 %) d'accord pour dire que l'impact de la génération du baby-boom sur notre système de santé sera important, mais temporaire, et que toute mesure prise pour accroître le financement et les services de santé ou en limiter la portée devrait aussi être temporaire, même si cela signifie qu'elle sera en place pour les 10 ou 15 prochaines années. Toutefois, un répondant sur cinq (21 %) et les deux tiers des répondants (31 %) expriment une opinion neutre sur les deux énoncés.

Une restructuration permanente du système de santé est nécessaire, mais les mesures pour accroître le financement devraient être temporaires

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les énoncés suivants :

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Ni d'accord ni en désaccord ■ Plutôt en désaccord ■ Tout à fait en désaccord



Base: Tous les répondants n = 3 483

Ceux qui ont plus tendance à être tout à fait d'accord pour dire que la population du Canada vieillit et change et, de ce fait, qu'une certaine restructuration permanente du système de santé est nécessaire sont notamment :

- Les répondants qui ont fait des études postsecondaires en partie (29 %) et ceux qui détiennent un diplôme d'études universitaires (29 %), comparativement à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (24 %);
- Ceux qui ont vu un médecin de famille au cours de la dernière année (28 %), comparativement à ceux qui n'en ont pas vu (20 %); et
- Ceux qui estiment que le pourcentage de leur revenu à la retraite que représenteront les coûts de soins de santé qu'ils devront payer de leur poche pendant leurs années de retraite se situe entre 45 % et 55 % (42 %).

Ceux qui ont plus tendance à être tout à fait d'accord pour dire que l'impact de la génération du baby-boom sera important, mais temporaire, et que toute mesure qui sera prise pour accroître le financement des services de santé ou en limiter la portée devrait aussi être temporaire sont notamment :

- Les résidents du Québec (15 %), comparativement à ceux de l'Ontario (11 %); et
- Les répondants qui ont fait des études secondaires en partie (16 %), comparativement à ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires (11 %) ou qui ont fait des études postsecondaires en partie (12 %).

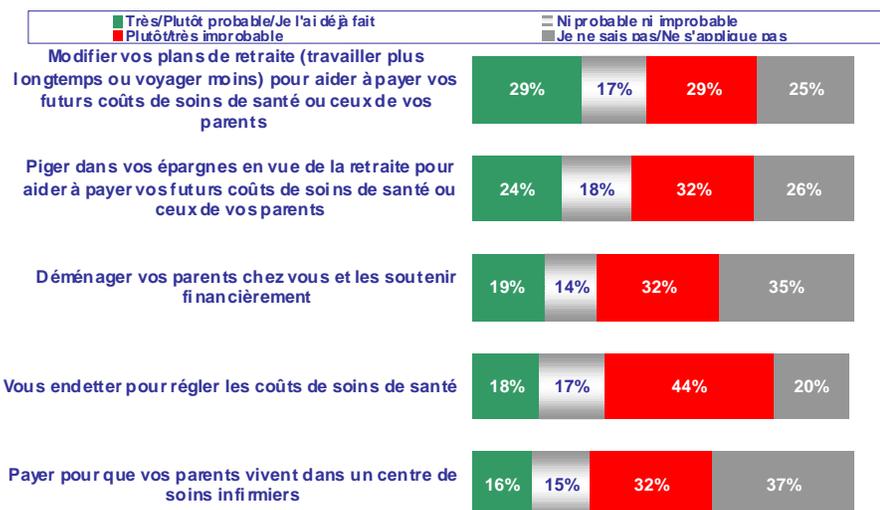
Incidence des soins de santé sur les finances personnelles

Deux répondants sur dix s'endetteront, et trois sur dix modifieront leurs plans de retraite pour payer des soins de santé

Étant donné que la plupart des Canadiens prévoient une augmentation des coûts de soins de santé et une pression accrue sur le système de santé attribuable au vieillissement de la génération du baby-boom, il n'est pas étonnant que trois répondants sur dix (29 %) estiment qu'ils devront changer leurs plans de retraite — en travaillant plus longtemps ou en voyageant moins — en prévision d'une hausse de leurs dépenses. En outre, le quart des Canadiens (24 %) s'attend à allouer une partie de ses épargnes en vue de la retraite aux soins de santé, alors qu'un répondant sur cinq (18 %) indique qu'il est probable qu'il s'endettera en prévision d'une augmentation des coûts. Comme on pouvait s'y attendre, les répondants qui ont un revenu moindre (23 % à moins de 20 000 \$), ceux qui n'ont pas de REER (22 %) et ceux qui dépensent de leur poche en moyenne plus de 1 000 \$ par année pour leurs besoins en soins de santé (31 %) s'attendent à être le plus durement touchés.

Un répondant sur cinq s'endettera, et trois sur dix modifieront leurs plans de retraite pour payer des soins de santé

Dans quelle mesure est-il probable que vous fassiez ce qui suit?



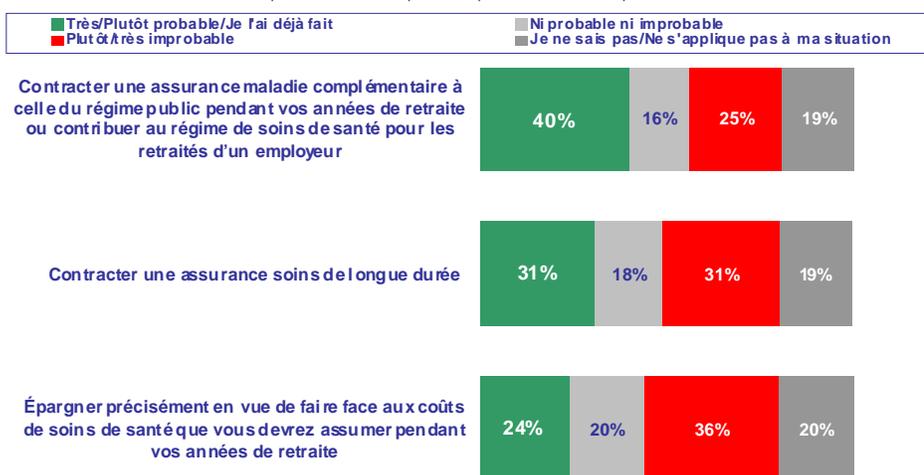
Base: Tous les répondants n = 3 483

Malgré le haut niveau d'inquiétude, bon nombre de répondants n'ont pas tendance à prendre des mesures pour atténuer la hausse des coûts de soins de santé

Fait surprenant, malgré les inquiétudes concernant la modification des plans de retraite et le futur endettement liés à l'augmentation des coûts de soins de santé, un quart (25 %) à un tiers (36 %) des Canadiens indiquent qu'ils n'ont pas tendance à envisager de prendre des mesures additionnelles pour atténuer ces coûts, que ce soit en contractant une assurance supplémentaire ou en épargnant davantage.

Malgré le haut niveau d'inquiétude, bon nombre de répondants n'ont pas tendance à prendre des mesures pour atténuer la hausse des coûts de soins de santé

Dans quelle mesure est-il probable que vous fassiez ce qui suit?



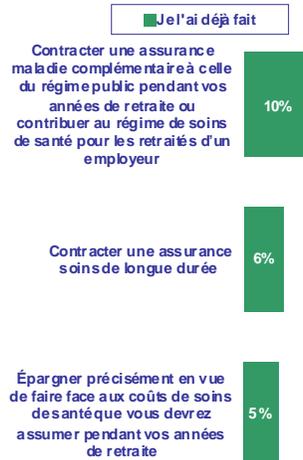
Base: Tous les répondants n = 3 483

Parmi les répondants de 65 ans et plus, peu ont pris ou prévoient prendre des mesures pour atténuer le coût des soins de santé qu'ils devront assumer pendant leurs années de retraite

Seulement un Canadien sur dix (10 %) de 65 ans et plus indique avoir adopté une approche proactive pour se préparer aux coûts des soins de santé qu'il devra assumer à la retraite en contractant une assurance maladie complémentaire à celle du régime public. Ils sont un peu moins (6 %) à avoir contracté une assurance de soins de longue durée et seulement cinq pour cent ont épargné précisément en vue de faire face aux coûts de soins de santé pendant leur retraite.

Parmi les répondants de 65 ans et plus, peu ont pris des mesures pour atténuer le coût des soins de santé qu'ils devront assumer pendant leurs années de retraite

Dans quelle mesure est-il probable que vous fassiez ce qui suit?



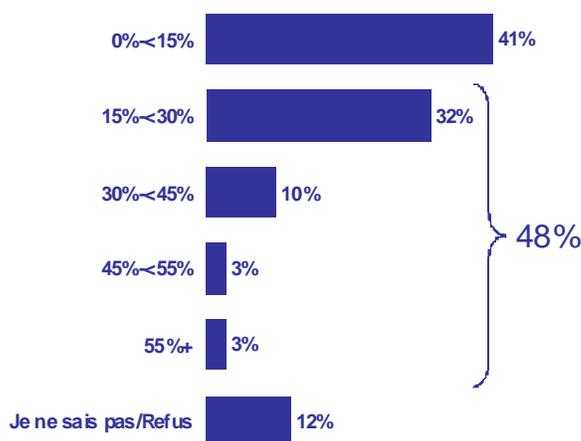
Base : Répondants de 65 ans et plus n = 668

La moitié des Canadiens disent qu'ils dépenseront plus de 15 % de leur revenu à la retraite pour les coûts de soins de santé

On a demandé aux Canadiens quel pourcentage de leur revenu à la retraite représenteront les coûts de soins de santé qu'ils devront payer de leur poche pendant leurs années de retraite. Un sur dix (12 %) est incertain et deux sur cinq (14 %) prévoient dépenser entre 0 et 15 % de leur revenu à la retraite pour payer les coûts de soins de santé. Le reste des Canadiens (la moitié, soit 48 %) disent qu'ils pensent payer de leur poche plus de 15 pour cent de leur revenu à la retraite pour les soins de santé pendant leurs années de retraite.

La moitié des Canadiens disent qu'ils dépenseront plus de 15 % de leur revenu à la retraite pour des soins de santé

Selon vous, quel pourcentage de votre revenu à la retraite les coûts de soins de santé que vous devrez payer de votre poche pendant vos années de retraite représenteront-ils?

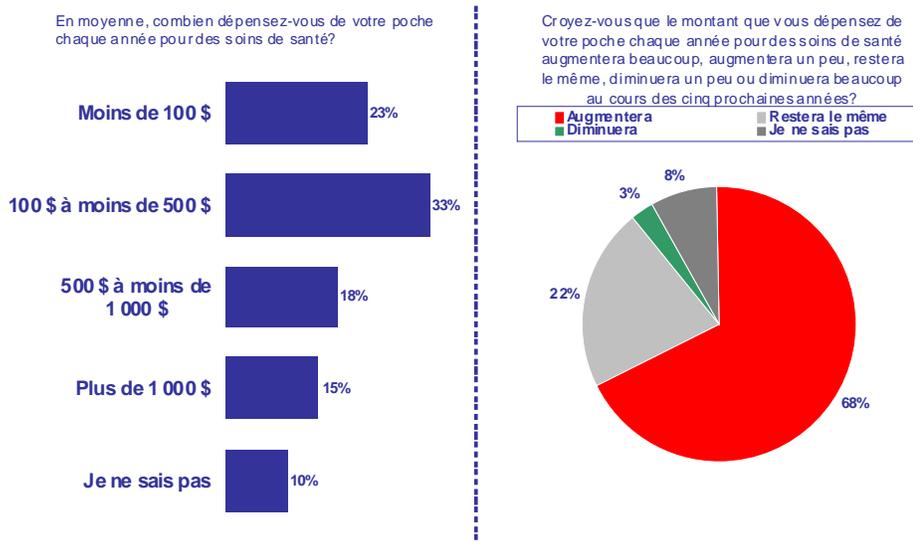


Base: Tous les répondants n = 3 483

Le tiers des Canadiens (33 %) dépense plus de 500 \$ par année en soins de santé; sept sur dix s'attendent à ce que ce montant augmente au cours des cinq prochaines années

Le tiers (33 %) des Canadiens affirme dépenser de sa poche plus de 500 dollars par année pour les soins de santé. Le quart (23 %) affirme dépenser moins de cent dollars et le tiers (33 %), entre 100 et 500 dollars par année. Alors qu'un répondant sur cinq (22 %) s'attend à ce que le montant qu'il dépense demeure le même, sept sur dix (68 %) prévoient que les coûts augmenteront au cours des cinq prochaines années.

Le tiers des Canadiens (33 %) dépense plus de 500 \$ par année en soins de santé; sept sur dix s'attendent à ce que ce montant augmente au cours des cinq prochaines années



Base: Tous les répondants n = 3 483

Ceux qui ont le plus tendance à dire que le montant qu'ils dépensent augmentera sont notamment les résidents du Québec (72 %), comparativement à ceux de toutes les autres provinces.

Profil des bébé-boumeurs

Cette année, l'étude a révélé des différences intéressantes dans les attitudes, les perceptions et les attentes des bébé-boumeurs (les Canadiens de 46 ans et plus) comparativement à celles des Canadiens de 45 ans et moins. Pour ce qui est de l'évaluation du système de santé, les Canadiens de 45 ans et moins attribuent au système des notes moins élevées, mais ils ont plus d'attentes quant à une amélioration future. Cela n'est toutefois pas attribuable à leur moins grande expérience. Ils ont moins tendance à avoir un médecin de famille ou à en avoir vu un au cours de l'année précédente, mais ils ont tout aussi tendance que les bébé-boumeurs à avoir eu des contacts avec le système de santé (la plupart du temps dans les cliniques sans rendez-vous : 26 %, comparativement à 8 % pour les bébé-boumeurs). Même si les deux groupes attribuent à l'accès au système des notes similaires, les Canadiens de 45 ans et moins sont plus positifs quand vient le temps d'évaluer le rendement des gouvernements.

	Canadiens de 45 ans et moins	Bébé-boumeurs	Différence
La qualité générale des services de santé qui vous sont offerts, à vous et à votre famille. (% de A)	32 %	41 %	9
Le rendement du gouvernement fédéral dans la gestion des soins de santé au Canada. (% de A et de B)	44 %	37 %	-7
Le rendement du gouvernement de votre province dans la gestion des soins de santé dans votre province. (% de A et de B)	44 %	38 %	-6
Le système de santé s'améliorera au cours des deux ou trois prochaines années.	38 %	31 %	-7

De plus, les Canadiens de 45 ans et moins sont plus préoccupés que les bébé-boumeurs par la capacité du système de santé à prendre soin adéquatement de leurs parents et par la possibilité de perdre leur emploi. Cependant, ils sont moins inquiets de la réduction du niveau de couverture ou de service offert par le système de santé à mesure que la génération du baby-boom vieillit.

	Canadiens de 45 ans et moins	Bébé-boumeurs	Différence
Que le système de santé ne soit plus en mesure d'offrir le même niveau de couverture lorsque les membres de la génération du baby-boom atteindront l'âge de la retraite. (% extrêmement/plutôt préoccupés)	76 %	83 %	7
Que le système de santé ne puisse pas prendre soin de vos parents adéquatement. (% extrêmement/plutôt préoccupés)	70 %	48 %	-22
Perdre votre emploi. (% extrêmement/plutôt préoccupés)	47 %	27 %	-20
Que la qualité des soins de santé au Canada diminue en raison de la pression accrue que le vieillissement de la génération du baby-boom exerce sur le système. (% extrêmement/plutôt préoccupés)	78 %	83 %	5

Parallèlement, les bébé-boumeurs ont plus tendance à être d'accord pour dire que le système aura besoin de plus d'argent, qu'il sera pressé de répondre à la demande et qu'il faut y apporter des changements urgents. Aucun des deux groupes n'est en faveur d'une augmentation des impôts, mais les Canadiens de 45 ans et moins ont plus tendance à être favorables à l'imposition de taxes et d'impôts ou d'un ticket modérateur spécifique aux bébé-boumeurs et à une réduction des programmes de prévention en santé.

	Canadiens de 45 ans et moins	Bébé-boumeurs	Différence
À mesure que la population du Canada vieillit, nous devons, en tant que pays, dépenser davantage pour offrir le même niveau de services de santé que nous offrons en ce moment. (% tout à fait/plutôt d'accord)	65 %	79 %	14
Il faut apporter des changements urgents au système de santé pour qu'il puisse offrir le niveau de services actuel à la génération du baby-boom. (% tout à fait/plutôt d'accord)	68 %	81 %	13
Le vieillissement de la génération du baby-boom combiné au fait que les Canadiens vivent plus longtemps exercera une pression considérable sur le système de santé. (% tout à fait/plutôt d'accord)	71 %	81 %	10
Je suis prêt à payer 10 % de plus de taxes et d'impôts pour faire en sorte que le système de santé puisse offrir des services à la génération du baby-boom. (% tout à fait/plutôt d'accord)	21 %	24 %	3
Je suis prêt à assumer les coûts des soins de santé de mes parents, mais je ne crois pas que je devrais payer plus de taxes et d'impôts pour prendre soin des parents des autres. (% tout à fait/plutôt d'accord)	41 %	27 %	-14
Les bébé-boumeurs du Canada sont en meilleure situation financière que la génération qui les suit et ils devraient payer davantage pour les services de santé (sous forme de taxes et d'impôts ou de ticket modérateur) parce qu'ils en ont les moyens. (% tout à fait/plutôt d'accord)	40 %	26 %	-14
Étant donné le prix élevé à payer pour répondre aux demandes de soins de santé de la génération du baby-boom, il est à propos de dépenser moins pour des programmes de prévention en santé destinés aux Canadiens plus jeunes. (% tout à fait/plutôt d'accord)	17 %	12 %	-5

Il n'est peut-être pas étonnant de constater que les Canadiens de moins de 45 ans ont beaucoup plus tendance que les bébé-boumeurs eux-mêmes à dire que les « bébé-boumeurs qui atteignent l'âge de la retraite » sont plus responsables de l'augmentation de la demande de soins de santé.

	Canadiens de 45 ans et moins	Bébé-boumeurs	Différence
Selon vous, lequel des facteurs suivants est le plus responsable de l'augmentation de la demande de soins de santé au Canada?			
Le grand nombre de bébé-boumeurs à la veille de l'âge de la retraite.	36 %	23 %	-13
Les progrès de la médecine qui permettent à tous les Canadiens de vivre plus longtemps.	13 %	20 %	7
Les demandes et les attentes plus élevées des Canadiens qui sont de plus en plus préoccupés par leur santé.	19 %	22 %	3

Enfin, les Canadiens de 45 ans et moins ont plus tendance à prévoir des difficultés financières résultant des futurs coûts de soins de santé et ont plus tendance à dire qu'un pourcentage plus élevé de leur revenu de retraite sera consacré aux dépenses de soins de santé. Ainsi, ils ont plus tendance à dire qu'ils prendront ou qu'ils prennent déjà des mesures (assurance, épargne, etc.) pour atténuer ces coûts.

	Canadiens de 45 ans et moins	Bébé-boumeurs	Différence
Piger dans vos épargnes en vue de la retraite pour aider à payer vos futurs coûts de soins de santé ou ceux de vos parents. (très/plutôt probable/déjà fait)	27 %	20 %	-7
Modifier vos plans de retraite (travailler plus longtemps ou voyager moins) pour aider à payer vos futurs coûts de soins de santé ou ceux de vos parents. (très/plutôt probable/déjà fait)	35 %	23 %	-12
Vous endetter pour régler les coûts de soins de santé. (très/plutôt probable/déjà fait)	22 %	14 %	-8
Payer pour que vos parents vivent dans un centre de soins infirmiers. (très/plutôt probable/déjà fait)	24 %	7 %	-17
Déménager vos parents chez vous et les soutenir financièrement. (très/plutôt probable/déjà fait)	28 %	8 %	-20
Pourcentage moyen du revenu de la retraite que vous pensez devoir dépenser de votre poche pour les coûts de soins de santé que vous devrez assumer pendant vos années de retraite. (très/plutôt probable/déjà fait)	21 %	16 %	-5
Placer une partie de vos revenus à l'abri de l'impôt dans un compte d'épargne pour soins de longue durée. (très/plutôt probable)	57 %	48 %	-9
Contracter une assurance soins de longue durée. (très/plutôt probable/déjà fait)	39 %	22 %	-17
Épargner précisément en vue de faire face aux coûts de soins de santé que vous devrez assumer pendant vos années de retraite. (très/plutôt probable/déjà fait)	30 %	17 %	-13
Contracter une assurance maladie complémentaire à celle du régime public pendant vos années de retraite ou contribuer au régime de soins de santé pour les retraités d'un employeur. (très/plutôt probable/déjà fait)	46 %	33 %	-13